

## Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement (CÉ) - École L'Arc-en-Ciel  
Tenue le 14 juin 2023, à 18h30 en visioconférence Teams

CÉ2022-2023.047

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM (ART. 61)

Madame Paquin, présidente, constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et particulièrement à M. Daniel Gauthier, directeur par intérim et déclare l'ouverture de la réunion à 18h34.

PRÉSENCES : Mesdames Doriane Arès, Angélique Bélanger, Martine Jetté, Cindy Johnson, Sophie Lefebvre, Marie-Ève Paquin, Audrey Quéry, ainsi que Messieurs Philippe-Antoine Gosselin, Nicolas Macameau-Bellerive et Daniel Gauthier sont présents.

ABSENCES : Monsieur Gabriel Dagenais.

IL EST PROPOSÉ par Mme Bélanger d'ouvrir l'assemblée.  
Adopté à l'unanimité.

CÉ2022-2023.048

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Macameau-Bellerive d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum (art. 61)
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Suivi et adoption du procès-verbal du 19 avril 2023 (DOC#1)
4. Parole à l'assemblée
5. Parole au représentant du comité de parents
6. Budget CÉ
7. Modification d'horaires préscolaire et primaire (DOC#2)
8. Frais chargés aux
9. Adoption budget provisoire 2023-2024 (DOC#5)
10. Adoption projet de résolution du budget avec plan de redressement (DOC#6)
11. Point du service de garde (DOC#7)
12. Points de la direction
  - Plan d'effectif
  - Entrée en poste de la nouvelle direction et départ de la secrétaire
  - Cour d'école
13. Correspondance
14. Questions diverses (varia) :
  - Autobus (Mme Quéry)
  - Ateliers (Mme Quéry)
  - Code vestimentaire (Mme Paquin)
  - Levée de fonds (Mme Bélanger)
15. Date et lieu de la prochaine réunion
16. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

CÉ2022-2023.049

3. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 avril 2023 (DOC#1)

IL EST PROPOSÉ par Mme Jetté d'adopter le procès-verbal du 19 avril 2023.

Adopté à l'unanimité.

4. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

M. Philippe-Antoine Gosselin, ex et futur directeur des écoles d'Huberdeau, vient exprimer sa joie d'être présent ce soir et tenait à saluer les membres du CÉ avant son entrée en poste officielle au 1<sup>er</sup> juillet. Il sera de retour et en poste à l'école le 7 août.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Johnson résume qu'en lien avec un désir de démontrer la réalité des petits milieux, elle a réussi à faire venir les membres au comité de parents du CSSL pour une visite de notre école au mois de mai dernier, profitant de l'occasion pour parler de nos défis-école et service de garde, notre financement, de la déficience de l'implication bénévole des parents, des défis que représentent nos levées de fonds dans un milieu défavorisé et petit comparativement aux levées de fonds du Campus, des changements de direction, etc. Concernant spécifiquement le service de garde, il a été mentionné la problématique des enfants entrant seuls à la maison ou traînant dans les rues du village. M. Dagenais s'est impliqué dans la présentation de l'école à tous.

Finalement, lors de la dernière réunion, il a été discuté, entre autres, que l'école n'est pas encore cette année, sur la liste de priorités pour des modifications et rénovations.

Question de Mme Quéry : est-ce qu'il y a de l'amiante ou des moisissures dans les murs?

Réponse de M. Gauthier : les vérifications à ce sujet sont rigoureuses et toutes les vérifications nécessaires sont faites.

Question de Mme Quéry : qu'en est-il de la pose d'arbres dans la cour? Réponse de M.

Gauthier : il y a un protocole à suivre pour l'aménagement de la cour d'école et des appels d'offres, incluant les dons.

6. BUDGET CÉ

M. Gauthier informe que le peu d'argent qui reste au budget du CÉ sera utilisé pour les fêtes de fin d'année.

7. MODIFICATIONS AUX HORAIRES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE (DOC#2)

M. Gauthier présente et explique les modifications d'arrimage apportées aux horaires de l'école, en lien avec les spécialistes d'anglais et d'éducation physique qui doivent faire les deux niveaux. Avec ces nouveaux horaires, le préscolaire et le primaire partagent les mêmes horaires pour la période 2, incluant les accueils et déplacements avant et après.

Approuvé à l'unanimité.

À SUIVRE

CÉ2022-2023.050

CÉ2022-2023.051

8. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS – CLASSIQUES ET MATÉRIEL SCOLAIRE (DOC#3 ET 4)

IL EST PROPOSÉ par Mme Lefebvre d'approuver les frais chargés aux parents 2023-2024.

Monsieur Gauthier explique le tableau incluant les frais des deux dernières années et les nouveaux taux pour la surveillance du midi, les cahiers d'exercices et les frais pour les cahiers maison. L'augmentation de la surveillance du dîner est imputable à l'augmentation de 3% des conventions collectives. Le prix du papier quant à lui a triplé depuis les deux dernières années. Finalement, un cahier d'exercices chez les 6<sup>e</sup> année (qui avait été retiré l'an dernier) a été ajouté.

Mme Paquin note que le total de l'augmentation n'atteint pas encore les taux de 2021-2022.

Approuvé à l'unanimité.

CÉ2022-2023.052

9. ADOPTION BUDGET PROVISOIRE 2023-2024 (DOC#5)

IL EST PROPOSÉ par M. Macameau-Bellerive d'adopter le budget provisoire tel que présenté par M. Gauthier dans le document numéro 5 ci-joint, budget qui sera révisé et ajusté en automne 2023.

En répondant à une question de Mme Johnson concernant les 41,000\$ d'augmentation, M. Gauthier indique que le ministère de l'Éducation a ajusté les montants des allocations à la hausse, ce qui explique la différence.

Adopté à l'unanimité.

CÉ2022-2023.053

10. ADOPTION PROJET DE RÉSOLUTION DU BUDGET D'ÉTABLISSEMENT AVEC PLAN DE REDRESSEMENT (DOC#6)

IL EST PROPOSÉ par Mme Lefebvre d'adopter le projet de résolution du plan de redressement de l'école tel que présenté par M. Gauthier dans le document numéro 6 ci-joint. Le projet sera signé par la présidente, Mme Paquin et la secrétaire, Mme Arès.

Adopté à l'unanimité.

CÉ2022-2023.054

11. POINT DU SERVICE DE GARDE (DOC#7)

IL EST PROPOSÉ par Mme Quéry d'approuver le plan des activités des journées pédagogiques tel que présenté par M. Macameau-Bellerive dans le document numéro 7 ci-joint.

Le service de garde ne sera pas ouvert le 24 août. Pour ce qui est du 25, 26 et 29 août, il n'y a pas assez d'inscriptions pour le moment.

Mme Paquin demande si l'augmentation de 2\$ par activité est normale. Réponse de M. Macameau-Bellerive : nous n'avons jamais chargé de surplus pour l'équipement et le matériel acheté pendant ces activités. Les normes et modalités nous permettent d'ajuster les prix en fonction de ces activités.

Approuvé à l'unanimité.

## 12. POINTS DE LA DIRECTION :

- **Plan d'effectif** : M. Gauthier confirme l'ouverture des classes suivantes à moins d'une diminution ou augmentation majeure : présco 4 ans, présco 5 ans, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> (pas de classe multi pour les 1 et 2<sup>e</sup> année), multi 3-4 et multi 5-6. Les postes de TES, PEH, orthopédagogue sont maintenus tel quel. La psychoéducatrice sera partagée entre 3 écoles au lieu de 5 et nous aurons également les habituels services de l'IDL et de l'orthophoniste ainsi que du co-enseignement.
  - Information de Mme Johnson : il serait question d'un nouveau programme de formation pour les infirmières de première ligne par les orthophonistes afin de pallier au bris de services lorsque les enfants atteignent 4 ans et 7 mois, âge avant lequel il est fortement suggéré de faire la demande des services .
- **Départ de Mme Arès, secrétaire** : M. Gauthier annonce le départ de Mme Arès de l'école L'Arc-en-Ciel pour un autre poste au sein du CSSL. Les membres remercient Mme Arès pour les années de bons et rigoureux services. La nouvelle secrétaire sera en poste en août au plus tard. Mme Arès assurera la transition et la fermeture des dossiers de l'année scolaire en cours avec transmission auprès de M. Gosselin.
- **Cour d'école** : M. Gauthier annonce l'avènement de la classe extérieure dans la cour d'école d'ici septembre.

## 13. CORRESPONDANCE

Le SEESCSL a écrit une lettre adressée à la présidence du CÉ et dont les membres ont eu connaissance. Le CÉ est sensible aux revendications du syndicat et reconnaît l'importance du personnel de soutien pour l'école.

## 14. QUESTIONS DIVERSES (VARIA)

À suivre

Mme Quéry - **Autobus** : l'autobus qui fait le trajet de Montcalm à Huberdeau arrive toujours en retard le matin. La raison est que l'autobus attend une quinzaine de minutes les élèves de la CS Sir Wilfrid-Laurier pour être reconduits en premier. M. Gauthier a fait un suivi auprès de M. Aubuchon, du service du transport. **Atelier apicultrice** : Mme Quéry aimerait présenter cette activité aux enseignants l'an prochain. Belle activité.

À suivre

Mme Paquin - **Code vestimentaire** : l'application du code vestimentaire met Mme Paquin mal à l'aise et considère que ces règles sexualisent les vêtements et accable surtout les filles. M. Gauthier explique que nous sommes un lieu public et bien que la clientèle visée par l'application du code soit les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, le code est en place pour tous. Il ajoute que les adultes de l'école doivent cependant s'ajuster à la clientèle plus jeune pour expliquer pourquoi il ou elle ne peut porter tel vêtement. M. Gauthier suggère de revenir là-dessus en septembre, en vue de la révision du code de vie.

À suivre

Mme Bélanger - **Levée de fond** : suggestion pour l'année prochaine : Les supers recycleurs qui donne de l'argent en échange d'un certain poids de vêtements ou jouets usagers.  
<https://www.superrecycleurs.com/#slam>

CÉ2022-2023.055

15. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Assemblée générale des parents : 13 septembre 2023.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Il EST PROPOSÉ à 20h10 par Mme roulier et approuvé à l'unanimité de lever la séance

